



CONFERENCES

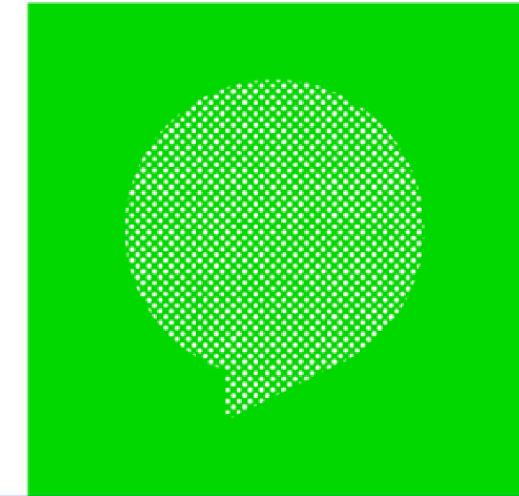
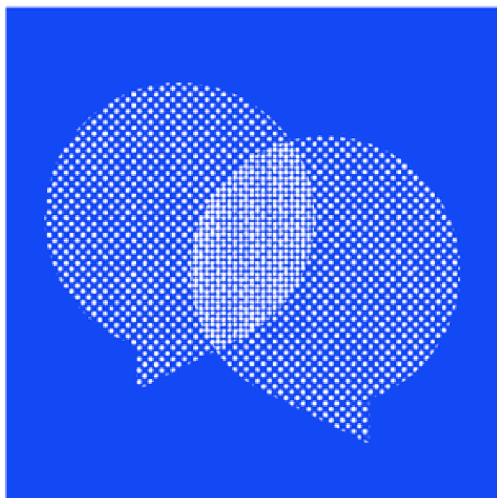
Mardi 16 Mai

CONVENTION

Auditorium du MAMCS

WORKSHOPS

STRAS  
BOURG  
MUSIC  
WEEK



STRAS  
BOURG  
MUSIC  
WEEK

## **LA CONNAISSANCE DES MARCHES : STRUCTURATION ET FINANCEMENTS**

Comment finance-t-on sa boîte en Allemagne ou en Suisse ? Une licence est-elle obligatoire ?

Panorama des différents types de structuration entrepreneuriales et européennes.

## **CUR - Joël Beyler**

**Diese14 - Fr**

Diese 14 Records est un label indépendant créé en 2014 à Strasbourg. Pour soutenir les artistes accompagnés par le label, #14 Records investit plusieurs champs d'activités : production phonographique, management, développement d'artistes et booking. Conforme à une ouverture d'esprit, soucieuse de ne pas s'enfermer dans un genre, la ligne éditoriale du label est centrée sur les genres des grandes familles pop française et folk-rock anglophone. Le but du label est de défendre la diversité musicale et la recherche de nouveaux talents, en soutenant des projets en restant au plus près de la démarche et de l'identité artistique des musiciens.

Joël Beyler est, entr' autre président de la Fedelab, la Fédération des labels & producteurs phonographiques Grand Est. La Fedelab a pour but l'aide au développement et la promotion des labels indépendants de la Région Grand Est.

[diese14.com](http://diese14.com) [fedelab.fr](http://fedelab.fr)



## **Sebastian Hoffmann**

**Touring Artists - All**

Sebastian Hoffmann coordonne le service d'assistance des "artistes en tournée" ([www.touring-artists.info](http://www.touring-artists.info)), le German Mobility Information Point, un projet conjoint de l'Institut International du Théâtre (ITI) Allemagne, de l'Internationale Gesellschaft der Bildenden Künste (IGBK) et du Dachverband Tanz Deutschland.

TOURING ARTISTS conseille et informe sur les questions administratives pour les activités artistiques ou curatoriales transfrontalières (Visa et résidence, contrats et statut de travail, impôts, sécurité sociale, transports et douanes, assurances, droits d'auteur et financement de la mobilité). Depuis 2013, le service intersectoriel du projet s'adresse aux artistes et professionnels de la culture, aux institutions et groupes en Allemagne avec des projets internationaux ainsi qu'aux artistes et professionnels de la culture vivant à l'étranger et travaillant temporairement en Allemagne.

[touring-artists.info](http://touring-artists.info)





## Romain Boomen

Empowork Culture - Bel

Actif au sein de la scène musicale indépendante belge depuis plus de 12 ans, Romain Boonen est ingénieur du son et gestionnaire événementiel freelance.

Fraîchement diplômé du master en Management de la Solvay Business School (VUB), son mémoire de recherche portait sur la mutualisation de l'emploi à destination du secteur musical. Le but ? Créer des CDI sur base d'opportunités d'emploi partielles et temporaires, pour renforcer le fonctionnement des organisations culturelles et pérenniser les parcours professionnels des travailleur·euses.

C'est sur cette base qu'il développe aujourd'hui le groupement d'employeurs Empowork Culture, la première agence partagée de l'emploi culturel à Bruxelles et en Wallonie.

[canva.com](https://canva.com)



## Anaïs Lukacs

Mobiculture - Fr

Experte dans les questions liées à la mobilité artistique, responsable de MobiCulture. Après diverses expériences d'accueil, de production et de diffusion de spectacles réunissant des comédiens de différentes nationalités, elle assure le développement du BAAPE (Bureau d'Accueil des Artistes et Professionnels Etrangers) au sein de la Cité internationale universitaire de Paris et en poursuit les missions au sein de MobiCulture, qu'elle crée en 2015.

MobiCulture est un centre de ressources dédié à l'accueil des artistes et professionnels étrangers en France. Il apporte expertise et conseils sur les modalités juridiques, administratives et pratiques de la circulation artistique internationale. Point d'information à la mobilité artistique pour la France, MobiCulture bénéficie du soutien du ministère de la Culture et du Centre national de la Musique.

[mobiculture.fr](https://mobiculture.fr)





## Giovanni Trono

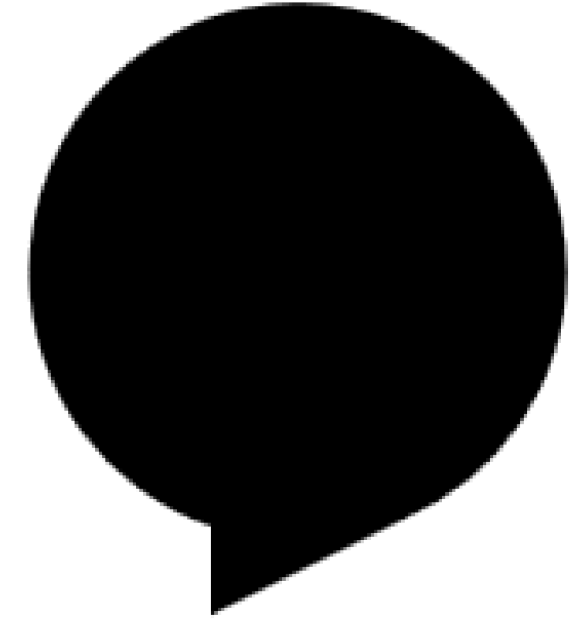
Kultur LX - Lux

Head of Music - Kultur | lx - Arts Council Luxembourg Giovanni Trono est plongé dans le monde de la musique depuis son plus jeune âge. Il a fait partie de divers groupes et collectifs dont le but était de partager la musique alternative et underground. Après avoir étudié la communication à Bruxelles et passé 10 ans à l'étranger, il a décidé de revenir au Luxembourg pour partager son expérience avec music:LX. Depuis le début du bureau d'exportation en 2011, il a soutenu les musiciens dans le développement de leur carrière. Depuis janvier 2021, il est le chef du département musique de Kultur | lx.- Arts Council Luxembourg

Kultur | lx - Arts Council Luxembourg a été créé en juillet 2020 à l'initiative du ministère de la Culture du Luxembourg. La mise en place de ce nouvel outil de soutien, de promotion et de diffusion de la scène culturelle luxembourgeoise est le fruit d'une large consultation et de l'impulsion du secteur créatif du Luxembourg. L'action de Kultur | lx se décline autour d'axes prioritaires : Accompagner le développement de carrière des artistes et des créatifs du Luxembourg, Stimuler et soutenir la diffusion de la création artistique, Favoriser le rayonnement et la promotion des créations artistiques au niveau national et international

[kulturlx.lu](http://kulturlx.lu)





Chaque pays invité ici démontre ses particularités en termes de structuration du marché, de statuts d'artistes et de leurs entourages et e leur circulation.

Même si quelques similitudes existent entre les pays, chacun met des choses en place à sa manière pour circulation et l'export des artistes, en fonction de leur méthodologie de travail, fonctionnement économique, ou habitudes culturelles.

On note néanmoins une dimension entrepreneuriale de plus en plus forte sur l'ensemble des territoires qui tend encore à s'accélérer.

Pour donner quelques éléments de compréhension sur ces différentes caractéristiques et comprendre les processus pour la circulation des artistes sur les territoires, voici quelques données non exhaustives.

# RAPPEL STRUCTURATION DES ARTISTES

## FRANCE

L'une des particularités de la France dans le spectacle est la présomption de salarié et la spécificité du système d'intermittence, souvent envié, mais qui peut être « une entrave à la mobilité » comme le précise Anaïs.

*(cf. Compte-rendu de la conférence « LA CONNAISSANCE DES MARCHÉS : LES PAIES ET LES CONTRATS »)*

Il faut dans tous les cas veiller aux conventions bilatérales entre les pays pour s'assurer des démarches fiscales.

## ALLEMAGNE

« En Allemagne, la plupart des artistes sont considéré.e.s comme des indépendant.e.s. En tant qu'entrepreneur.euses dit.e.s « solo », ils/elles établissent leurs propres factures et peuvent demander un numéro de TVA international. Les artistes-interprètes peuvent être à la fois indépendant.e.s et salarié.e.s (et ce même simultanément pour différents projets). La décision de savoir si une activité doit être exercée en tant que salarié.e ou en tant qu'indépendant.e est prise au cas par cas et est définie par la relation individuelle avec le/la client.e/employeur.euse.



## ALLEMAGNE

Si les artistes travaillent pour un.e client.e qui leur donne régulièrement des instructions sur le lieu, le moment et la manière de travailler, ils/elles doivent généralement – en vertu du droit social – être traité.e.s comme des travailleur.euses salarié.e.s (employé.e.s). Cela peut aussi être le cas pour les danseur.euses, les acteur.ices ou les musicien.ne.s d'orchestre qui ne sont engagé.e.s que pour une seule production par un théâtre. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet dans le “Catalogue de délimitation pour les personnes employées dans le domaine du théâtre, de l'orchestre, de la radio et de la télévision, des productions cinématographiques et télévisuelles”

Les artistes établi.e.s en Allemagne peuvent bénéficier du régime d'assurance obligatoire nommé Künstlersozialkasse (KSK). La KSK prend en charge la moitié des cotisations de l'assurance maladie, l'assurance dépendance et l'assurance retraite.

Les artistes ont le droit de bénéficier de la KSK s'ils/elles • perçoivent plus de 3 900 euros par an de

revenus provenant d'activités artistiques indépendantes (il est possible de passer deux fois sous ce montant au cours d'une période de six années civiles),

• ne gagnent pas plus de 450 euros par mois ou 5400 euros par an de revenus provenant d'activités indépendantes mais non artistiques,

• perçoivent plus de revenus d'une activité artistique indépendante que d'un emploi

Deux entrepreneur.euses solos ou plus peuvent former une société de droit civil (GbR), qui peut également émettre des factures. »

## BELGIQUE

En Belgique il n'y avait jusque-là pas de statut artiste, au sens large, mais un avantage en bénéficiant des allocation chômage de sa non-dégressivité.

Une réforme très importante a eu lieu en octobre dernier et les choses sont en train d'évoluer vers un statut d'artiste plus officiel : on parle désormais de "travailleur·se des arts" plutôt que d'"artiste ou technicien·ne".

Afin de bénéficier du statut, un artiste doit réaliser 156 jours de travail dont 104 artistiques sur 2 ans (soit 10000 bruts selon la règle du cachet ou un cachet ou une tâche est équivalent à un montant brut de l'ordre de 70 euros bruts / jour)

Les conditions d'obtention vont être facilitées.

Et les conditions de maintien également : attester de 5000 euros bruts soit l'équivalent de 78 jours sur 3 ans (pour avoir un chômage non dégressif d'environ 1500 euros)

Il existe également des bureaux sociaux pour artistes (comme Smart) qui vont pouvoir salarier des artistes n'ayant pas de structure (contrairement à la France où cette pratique est peu validée)

## LUXEMBOURG

Un statut d'intermittent et d'artiste existe mais fonctionne surtout dans l'audiovisuel et le théâtre et moins dans la musique.

Les artistes ont l'habitude de créer leur propre structure (ASBL) ce qui leur permet de faire appel à des aides.

Ou alors ils ont un statut d'indépendant total mais qui retire une forme de protection sociale.

La structuration pour les artistes musiciens est assez compliquée, l'obtention d'un statut d'intermittent est assez difficile et les critères demandés sont parfois irréalistes : un certain nombre de dates dans son pays pour obtenir des aides à la tournée par ex alors que le territoire est très petit, les dates de répétition non prises en compte etc...

Mais il existe un fort lobby du secteur vers le Ministère pour faire bouger les choses.



# STRUCTURATION DE L'ENTOURAGE ET DE L'ECOSYSTÈME

## FRANCE

En France on distingue les grosses sociétés commerciales à côté de pratiques associatives ou de type RSE/RSO ((Responsabilité sociale des entreprises/organisations).  
Il y a beaucoup d'intermédiaires dans la filière française (plus que dans les domaines de la danse ou du théâtre) « et c'est qui peut rendre les choses complexes » selon Anaïs.  
Ces multiples interlocuteurs s'y perdent parfois dans leur responsabilité (notamment en tant que producteur) et c'est là qu'il faut-être prudent (qui a la licence ? qui a la responsabilité du plateau ? Etc)

Un vrai sujet sur la concentration existe aussi en France, avec l'arrivée de poids lourds de l'entertainment comme Live Nation, AEG et consorts.

## ALLEMAGNE

Il existe une forte financiarisation de l'écosystème en Allemagne, calquée sur le modèle américain, avec des sociétés organisatrices également prestataires de billetterie, détentrices de lieux etc... qui monopolisent l'ensemble du système. Comme Eventim, puissante société Allemande équivalente à Live Nation.

En parallèle de cela il y a toujours l'écosystème indépendant en Allemagne, mais il est en danger face au risque de manque de diversité imposé par les grosses sociétés.

## BELGIQUE

Comme ailleurs 90% du marché des plus grosses organisations est détenu par Live Nation. Pour ce qui est de l'écosystème plus indépendant, les organisations sont surtout des ASBL, (surtout pour les développeurs).

## LUXEMBOURG

Très peu de salles privées au Luxembourg, la plupart des infrastructures sont financées par le Ministère.

Il existe très peu d'aides à la structuration car pas partie des structures pour l'industrie musicale car elle ne fait pas partie des industries prioritaires (industrie 4.0, finance ou industrie de la santé)

Mais il existe tout de même quelques soutiens aux artistes.

# FINCANCEMENTS, AIDES À LA TOURNÉE OU À L'EXPORT

## FRANCE

Il existe de nombreuses sources de financements en France :

Via les lieux labélisés (type Smacs), les sociétés civiles, le Centre National de la Musique...

Les aides sont de plus en plus ciblées en direct des artistes et non en leurs intermédiaire :  
pour leur développement de carrière, leur professionnalisation, leur entourage etc

## ALLEMAGNE

Il existe assez peu d'aides en Allemagne, mais il y a également un gros manque de connaissance des acteurs sur les rouages administratifs et possibilité existantes.

Tout comme pour la France il faut veiller au système de retenue à la source en cas d'embauche à l'étranger Système de retenue à la source.



## BELGIQUE

La culture est financée par les communautés principalement.  
Mais certains subsides de la province peuvent être alloués sur un projet ou plus structurel sur du plus long terme (et donc participation au fonctionnement)

Il existe une forme de bureau export dans chaque communauté aussi (comme Belgium Booms dans les marchés internationaux)

Pour tourner sur le territoire Belge il existe des aides comme le dispositif « groupe Arts et vie » ou encore le réseau des Centres culturels (très largement financé par les finances publiques) mais moins exploité par le réseau de la musique indé et alternative, avec une offre plus grand public et pluridisciplinaire.

## LUXEMBOURG

Kultur LX aide les structures privées (aide à la tournée, aide à la promo, au niveau du dev de carrière).

Le Ministère a gardé tous les soutiens à la culture et ce qui est propre à la création (Kultur LX intervient après)

Kulture LX (équivalent ex-Bureau Export) développe plusieurs axes prioritaires :

- accompagnement d'artistes par du conseil, organisation workshop, d'actions de réseautages (speedmeeting etc pour développer sa carrière)
- stimuler et soutenir la circulation artistique par aides et échanges
- favorise le rayonnement et promotion de la création luxembourgeoise par des actions menées sur différents événements professionnels (type MaMA, Reeperbahn)

# RESSOURCE

## LIENS UTILES POUR LA STRUCTURATION ET L'EXPORT (liste non exhaustive)

### FRANCE

MOBICULTURE

### ALLEMAGNE

TOURING ARTISTS

CHECKLISTE CONCERNANT LA MOBILITE ARTISTIQUE ENTRE LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE

### BELGIQUE

CHECKLISTE CONCERNANT LA MOBILITE ARTISTIQUE ENTRE LA FRANCE ET LA BELGIQUE

WALLONIE-BRUXELLES MUSIQUES

BELGIUM BOOMS

### LUXEMBOURG

KULTUR LX

**SUISSE**

KIT MOBILITÉ FRANCE SUISSE

**EUROPE**

MUSIC MOBILITY FUNDING GUIDE

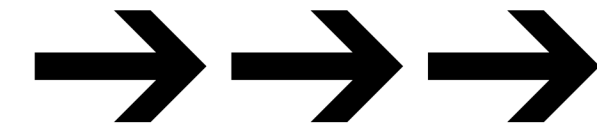
AUTRES "POINTS D'INFO A LA MOBILITE"

ON THE MOVE

CULTURE MOVES EUROPE (Fonds)

PEARLE

—





- **RENCONTRES PROS ET FESTIVALS DE SHOWCASES**  
**(liste non exhaustive)**

**FRANCE**

MAMA

BARS EN TRANS

LES INOUIS DU PRINTEMPS DE BOURGES

CHANTIERS DES FRANCOS

BISE

CROSSROADS

**ALLEMAGNE**

REEPERBAHN

C/O POP

POP KULTUR FESTIVAL

**BELGIQUE**

FIFTY LAB

EMERGE ! CHARLEROI

**LUXEMBOURG**

SONIC VISION qui n'a pas eu lieu depuis le Covid mais s'organisera peut-être l'année prochaine.